



## > Exercer son mandat

### Créer et animer un CMJ /CME

#### OBJECTIFS

- > Créer et animer un Conseil Municipal des Enfants ou un Conseil Municipal des Jeunes.

#### CONTENU :

##### CME OU CMJ ?

- > Quel âge pour les jeunes élus ?
- > Sont-ils élus ou volontaires ?
- > Combien d'élus ? La parité doit-elle être respectée ?
- > Durée d'un mandat
- > Quel est le rôle du conseiller municipal junior ?

##### QUELS AXES DE TRAVAIL POUR LE CME/CMJ ?

- > Choix des thématiques
- > Quelle organisation ?
- > Outils de communication : auprès des autres enfants/jeunes, auprès des élus, auprès des citoyens.

#### ENCADREMENT ET BUDGET

- > Pour le fonctionnement
- > Pour la mise en place des actions

#### ET APRÈS LEUR MANDAT...

- > Comment intégrer le jeune dans la vie de la cité



Une journée - 6 heures



Individuel : 480 € (prise en charge DIF Elus)  
Groupe intra : 1500 €



**Maité MULOT FRISCOURT,**  
Maire Adjoint, déléguée à la jeunesse et  
à la Citoyenneté  
Conseillère Départementale du Pas-De-  
Calais



PROCHAINES DATES :  
Nous contacter

#### > Contact

Aurélie Dekydtspotter  
formation-elus@univ-littoral.fr  
06 09 09 05 61